

VERS UNE RELANCE PLUS VERTE ?



Table des matières

P. 3	Éditorial • La diplomatie climatique peut-elle soutenir une relance verte pour les pays les plus vulnérables ?
P. 5	Avancées du climat • Des chaînes d'approvisionnement sans déforestation : une réponse nécessaire
P. 6	Études de cas • Mozambique : l'équilibre fragile entre image touristique et aléas climatiques • Zimbabwe : des technologies intelligentes face au climat pour la sécurité alimentaire de l'après COVID-19
P. 8	Reportage • Un avenir durable pour le karité en Afrique de l'Ouest : la solution est entre les mains d'agricultrices
P. 9	Le baromètre de l'UE AMCC+
P. 12	Les meilleures pratiques • Objectifs climatiques : dépasser absolument le statu quo

CRÉDITS PHOTOS

Couverture :	© UE AMCC+ 2020 – photo Rafalia Henitsoa – Programme d'agriculture intelligente face au climat à Madagascar
Page 3 :	© UE AMCC+ 2020 – photo Denis Sassous – De l'eau pour les habitants et le bétail grâce à l'énergie solaire au Salamat (Tchad)
Page 5 :	© UE – Partenariats forêt - teaser vidéo
Page 6 :	© UNDCF LoCAL Mozambique 2020 – Pont Samora Machel après les inondations
Page 7 :	© CCARDESA/The Chronicle – Des membres du projet AMCC+/CCARDESA au Zimbabwe montrent quelques arbres qu'ils ont eux-mêmes plantés
Page 8 :	© GSA – Collectrices de noix de karité au Nigeria
4 ^e de couverture :	© UE AMCC+2020 photo Diksh Potter – Dans les Serres du Sud, à Maurice, une cultivatrice examine une courge butternut

Éditrice : Francesca Predazzi



La diplomatie climatique peut-elle soutenir une relance verte pour les pays les plus vulnérables ?

Leonardo Massai

«La COP26 a montré qu'il fallait évaluer le rôle de la diplomatie climatique sur le long terme. En dépit des attentes, les résultats ont été décevants pour les pays vulnérables.»

«La COP27 aura lieu en Afrique (Charm el-Cheikh, Egypte). Elle sera une nouvelle fois un moment crucial pour la diplomatie climatique, dont on attend des décisions majeures sur des questions essentielles pour les pays les plus vulnérables.»

Les pays les plus vulnérables au changement climatique, les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID) sont aujourd'hui plus que jamais touchés par les effets néfastes du changement climatique. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son dernier rapport indique avec un degré élevé de certitude que «les groupes les plus pauvres de la société sont souvent les perdants» en termes d'accès à l'aide financière climatique, les femmes et les filles étant en outre touchées de façon disproportionnée.

«Les effets du changement climatique devraient s'intensifier dans un contexte de poursuite du réchauffement climatique. Il est également établi que ces effets interagissent avec de nombreux autres défis sociétaux et environnementaux : augmentation de la population mondiale, modèle de consommation non durable, accroissement rapide de la population urbaine, inégalités importantes, persistance de la pauvreté, dégradation des terres, perte de biodiversité provoquée par le changement d'affectation des terres, pollution des océans, surpêche et destruction d'habitats, auxquels s'ajoute une pandémie.» Tel est le bien sombre constat du Groupe d'experts, publié en février 2022.

Le GIEC a également souligné que les PMA et les PEID ne reçoivent actuellement que respectivement 14 % et 2 % du total du financement climatique. Les pays vulnérables doivent en outre faire face à un endettement supplémentaire en raison de leur exposition aux risques climatiques, une situation «encore aggravée par la récession et le surendettement provoqués par la pandémie de COVID-19». Le GIEC a confirmé que l'allègement de la dette consenti par les créanciers publics, l'émission d'obligations vertes pour financer la relance, les échanges «dette contre climat» ou encore les obligations pour le développement durable peuvent accélérer les investissements pour l'adaptation et la relance économique verte dans les pays les plus vulnérables.

La diplomatie climatique peut-elle être une partie de la solution ? Comme la COP26 l'a montré, le rôle de la diplomatie climatique doit être évalué sur le long terme. Alors que d'aucuns plaçaient tous leurs espoirs dans la COP26 (première réunion de diplomatie climatique après la pandémie de COVID-19), ses résultats ont déçu les pays les plus vulnérables.

La COP26 a montré les limites et les frontières de la diplomatie climatique. D'une part, les organes strictement mandatés par l'accord de Paris n'ont pas fait avancer la

cause des plus pauvres. D'autre part, faute d'une volonté politique d'abandonner des positions conservatrices (le nouvel objectif de financement climatique et la mise en œuvre du mécanisme relatif aux pertes et aux préjudices se font toujours attendre), peu d'avancées ont été réalisées sur les questions intéressantes vraiment les PMA et les PEID.

Le rêve européen de diriger la lutte mondiale contre le changement climatique est né en 2001, lorsque les États-Unis ont annoncé qu'ils ne ratifieraient pas le protocole de Kyoto. L'accord de Paris (2015) a signé une avancée majeure sur le front de la diplomatie environnementale multilatérale contemporaine; l'UE faisant le lien entre de gros émetteurs et cherchant

à mettre en place une coalition des pays de bonne volonté, tout en affirmant aussi vouloir «donner l'exemple». L'accord de Paris est un traité juridiquement contraignant qui crée des obligations pour toutes les parties signataires. Il inclut aussi un système robuste de mesure, notification et vérification (monitoring, reporting and evaluation, MRV) qui, plus que tout autre mesure ou dispositif, aidera le monde à réduire les émissions des GES et à mieux répartir le financement et l'aide climatique.

La COP27 aura lieu en Afrique (Charm el-Cheikh, Egypte). Cette conférence sera une nouvelle fois un moment crucial pour la diplomatie climatique, dont on attend des décisions majeures sur des questions essentielles pour les pays les plus vulnérables, par exemple une augmentation du financement climatique, un engagement à doubler le financement de l'adaptation pour le porter à 40 milliards de dollars par an, des règles plus claires sur

les marchés du carbone et une attention accrue aux pertes et préjudices.

Que peut faire l'AMCC + pour soutenir le rôle des PMA et des PEID dans la diplomatie climatique? Nous pouvons contribuer à mettre en place un environnement encore plus favorable afin que ces pays aient davantage de chances d'attirer et de recevoir un soutien financier et un appui technologique; développer les compétences de notification, en particulier en ce qui concerne la question des besoins de financement; encourager la coopération et l'échange de connaissances, notamment Sud-Sud; et soutenir la cohérence des principaux documents stratégiques nationaux, comme les contributions déterminées au niveau national (CDN), le système MRV (mesure, notification et vérification), les mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA) et les stratégies de réduction de risques de catastrophes.

PACTE VERT POUR L'EUROPE – dimension extérieure

Divers mécanismes d'assistance technique soutiennent la programmation et la mise en œuvre. Le Pacte Vert fournit la vision globale, soutenu par le NDICI Global Europe comme instrument de financement, et le Global Gateway comme stratégie "pour établir des partenariats de connectivité dans le monde entier afin de stimuler le commerce et l'investissement".



Avancées du climat

Des chaînes de valeur sans déforestation : une réponse nécessaire



« L'importation de produits poussant sur ces ex-terres forestières encourage la déforestation. »

Globalement, le principal facteur de la déforestation est la conversion de forêts en terres agricoles, le plus souvent pour la monoculture d'arbres. Dans les pays émergents et en développement, un pourcentage important de ces « nouvelles terres agricoles » est affecté à la production de produits de base destinés à l'exportation, tels que le cacao, le café, le soja, le bœuf, l'huile de palme, la pulpe et le papier, ainsi que le caoutchouc ou le bois de coupe. L'importation de produits poussant sur ces ex-terres forestières encourage donc la déforestation. La nécessité de s'attaquer à la « déforestation importée » explique l'intérêt croissant pour le développement de chaînes d'approvisionnement « zéro déforestation ».

À travers son approche de coopération extérieure, l'UE promeut des mesures de

gestion forestière intégrée, qui s'attaquent à la question de la durabilité et de la légalité de la production et des chaînes de valeur liées aux forêts, tout en s'attachant à préserver la biodiversité et les moyens de subsistance locaux. Cette approche encourage la généralisation des chaînes de valeur sans déforestation, en associant des mesures liées au commerce et un soutien aux gouvernements partenaires (par exemple, dans les domaines suivants : gouvernance forestière, aménagement des sols, conception de mesures incitatives et systèmes de garantie de légalité), aux producteurs locaux (pratiques de production et respect des exigences de certification par exemple) et aux organisations non gouvernementales (en tant que partenaires de plaidoyer et de suivi). Des facilités d'appui, tels que la « EU Forest for the Future », s'inscrivent dans le cadre du soutien technique pour des écosystèmes forestiers en bonne santé et la croissance économique. Les nouveaux Partenariats forêt de l'UE, en ligne avec le Pacte Vert de l'UE, encouragent la mise en place d'une approche globale et intégrée, notamment des chaînes de valeur forestières durables et l'agriculture sans déforestation, la restauration de forêts, la promotion des investissements, la gouvernance et l'application de la loi, ainsi que la participation de la société civile.

Au cours de ces dernières années, l'UE a élaboré un cadre stratégique et réglementaire (qui doit encore être finalisé) afin de soutenir la transition vers un commerce de produits de base sans déforestation. Ce cadre vient compléter le plan d'action de l'UE relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) qui s'attaque à l'abattage illégal et au commerce illicite du bois, afin de renforcer la gouvernance forestière en dehors de l'UE, mais qui ne couvre pas la déforestation due à l'agriculture.

Plusieurs mécanismes peuvent soutenir le développement de chaînes de valeur sans déforestation. Les systèmes de certification privée et d'étiquetage volontaire, les normes

facultatifs, la sensibilisation de l'utilisateur et les politiques d'achat écologiques sont de plus en plus utilisés, mais ces mesures sont insuffisantes pour agir à l'échelle requise contre la déforestation. D'autres options incluent un système d'étiquetage ou une certification publique pour les produits liés à un risque élevé de certification; l'imposition d'exigences strictes de diligence raisonnée aux importateurs; et l'utilisation de taxes et droits différenciés pour encourager la transition vers des modes de production et de consommation sans déforestation.

Le règlement UE proposé pour les produits sans déforestation introduit un système d'évaluation comparative des pays (afin de pouvoir classer ceux-ci selon le risque – faible, standard ou élevé – de déforestation lié au commerce, associé à des obligations de diligence raisonnée pour les opérateurs et négociants de l'UE (importateurs) de produits de base (six au départ) présentant un risque pour les forêts, en fonction du risque.

L'initiative de l'AMCC+ contribue à la promotion de chaînes d'approvisionnement sans déforestation à travers divers projets. En République démocratique du Congo, elle soutient par exemple la création d'une chaîne de valeur de l'hévéa, durable et inclusive. En Éthiopie, elle encourage la production durable de café et la conservation des écosystèmes forestiers grâce à la gestion intégrée du paysage. Et dans la région amazonienne du Brésil, les chaînes de valeur agricoles durables et innovantes.

La conservation des forêts naturelles revêt une importance stratégique, tant pour l'atténuation du changement climatique (vu leur potentiel de stockage du carbone) que l'adaptation (ces forêts jouant un rôle dans la régulation du débit de l'eau et le climat local, ainsi que dans le soutien aux productions essentielles, aux moyens de subsistance et à la biodiversité).

Catherine Paul

Étude de cas

Mozambique : l'équilibre fragile entre image touristique et aléas climatiques



Pays :

Indice globale de vulnérabilité au climat (CRI) :

Projet UE AMCC+ :

Mozambique

1er pays le plus vulnérable

Renforcer la résilience locale face au climat au Mozambique



«Le Mozambique profite d'un équilibre fragile pour tenter de rebâtir sa réputation de destination touristique. Mais cette réputation risque à tout moment d'être érodée par le changement climatique et la très forte vulnérabilité du pays aux événements météorologiques extrêmes.»

Dans le sud-est de l'Afrique, le Mozambique déploie ses charmes sur 2500 km de côtes constellées de plages sauvages, avec une alternance de lagons, de récifs coralliens et de petites îles. Le parc national de Gorongosa est considéré comme l'une des destinations phares du tourisme ornithologique de la région. Le National Geographic lui a d'ailleurs consacré un documentaire primé : *Africa's Lost Eden*. Mais le Mozambique est aussi le pays le plus exposé aux risques d'origine climatique selon l'indice CRI, calculé à partir

des données des 20 dernières années.

En 2019, avant la pandémie de COVID-19, le tourisme contribuait à concurrence de 8,2 % au PIB national. Le Mozambique profite d'un équilibre fragile pour tenter de rebâtir sa réputation de destination touristique. Mais cette réputation risque à tout moment d'être érodée par le changement climatique et la très forte vulnérabilité du pays aux événements météorologiques extrêmes. Lors de la seule année 2019, ces phénomènes extrêmes ont amputé le PIB de 12,6 % et infligé au Mozambique 4,9 milliards de dollars de pertes. Ces impacts sont liés à la vulnérabilité du pays, à l'étendue de son littoral bordant l'océan Indien et au fait qu'il soit situé en aval de neuf grands bassins fluviaux. La sécheresse et les inondations sont les deux faces d'un même problème : l'exposition extrême du Mozambique au changement climatique, ainsi qu'aux vagues de chaleur et aux cyclones.

Comme l'indique le Programme d'action national d'adaptation du Mozambique, il y a lieu de développer les connaissances pour concevoir des mesures d'adaptation appropriées et adaptées aux différents utilisateurs pour réduire les risques climatiques, en termes de vies humaines, et pour atténuer la pauvreté. À cette fin, le gouvernement collabore avec des bailleurs de fonds internationaux pour réduire les risques d'inondation dans les grandes villes, grâce à de nouveaux programmes d'infrastructure.

«Renforcement de la résilience climatique locale au Mozambique», un projet financé par l'UE AMCC+ s'emploie à réduire la vulnérabilité induite par le climat au niveau local des districts en soutenant la mise

en œuvre d'actions concrètes issues des plans d'adaptation locaux (PAL). Ces mesures sont toutefois insuffisantes. La fréquence et l'ampleur des événements climatiques extrêmes sont de plus en plus préoccupantes. L'isolement et les restrictions imposés par la crise du COVID-19 ont mis les communautés locales face à une situation extrêmement difficile et ont encore aggravé leur vulnérabilité, d'autant qu'elles ont ensuite été touchées de plein fouet par cyclones Chalane et Eloïse en 2021. L'UNICEF a ainsi estimé à plus de 176 000 le nombre d'habitants du centre du Mozambique gravement touchés par Eloïse et nécessitant une aide humanitaire au lendemain du passage de ce cyclone. Le Mozambique est le pays le plus touché avec 11 décès, 314 369 personnes touchées et au moins 20 012 personnes réfugiées dans des centres d'hébergement. Plus de 20 550 maisons ont été endommagées ou détruites, principalement dans la province de Sofala (cyclone tropical Eloïse – ECHO 29/01/2021).

La communauté internationale et les bailleurs de fonds doivent donc continuer à apporter un soutien rapide, robuste et durable au gouvernement et aux communautés locales du Mozambique. Les acteurs locaux, régionaux et nationaux doivent comprendre, favoriser et faciliter des solutions axées sur le climat, adaptées à la situation spécifique du Mozambique et visant à des moyens d'existence durables, à garantir la sécurité alimentaire et à créer des emplois.

Monica Bonfanti

Étude de cas

Zimbabwe : des technologies intelligentes face au climat pour la sécurité alimentaire de l'après COVID-19



Pays :

Indice globale de vulnérabilité au climat (CRI):

Projet de l'UE AMCC+ :

Zimbabwe

2e pays le plus vulnérable

projet CCARDESA/
CDAA d'atténuation des
conséquences du COVID-19



«Des technologies intelligentes face au climat sont déployées pour atténuer les conséquences du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Zimbabwe, ainsi qu'en Eswatini, au Mozambique et en Zambie.»

«Grâce à l'enregistrement de leurs entreprises, les agriculteurs locaux commercialisent plus facilement leur production. Ils bénéficient en effet d'une formation aux pratiques agricoles intelligentes face au climat et à la gestion financière.»

En Afrique australe, la charge de morbidité, les confinements et autres restrictions liées au COVID-19 ont perturbé les chaînes de valeur alimentaires, touchant les maillons de la production et de la commercialisation. La crise provoquée par la pandémie a en outre aggravé les effets du changement climatique (qui se manifeste par la hausse des températures et l'augmentation de la sécheresse, mais aussi par des épisodes de pluies torrentielles plus fréquentes et intenses) sur les systèmes agroalimentaires. Ces derniers sont donc de plus en plus vulnérables, mettant en péril la sécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de ménages, notamment ceux qui tirent leurs moyens d'existence de l'agriculture de subsistance et de l'agriculture à petite échelle.

Pour remédier à cette situation, le Centre de coordination de la recherche et du développement agricole pour l'Afrique australe (CCARDESA) a lancé un projet visant à atténuer les conséquences du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Zimbabwe (ainsi qu'en Eswatini, au Mozambique et en Zambie) en déployant des technologies intelligentes face au climat. Ce projet est financé par le programme Intra-ACP de l'AMCC+ dans la région de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA). Au Zimbabwe, il est géré par Grow a Tree Foundation (GTF).

Lancé en décembre 2020 pour une durée de 18 mois, le volet zimbabwéen du projet est mis en œuvre sur un domaine de 3,6 hectares

situé à Gwangwawa, un village du district de Rushinga, dans le nord-est du Zimbabwe. Il apporte un soutien à une communauté de 100 ménages à travers une série d'activités visant à diversifier la production agricole et à la mettre à l'abri du changement climatique.

Le projet soutient la plantation d'arbres fruitiers, de moringas et de baobabs, le forage de puits solaires pour la production horticole et fruitière, l'extension de l'irrigation solaire au goutte-à-goutte et la diffusion de fourneaux améliorés économes en énergie pour réduire la consommation de combustible-bois. Il a aussi facilité l'enregistrement des entreprises qui aideront les agriculteurs locaux à commercialiser leur production. Ces derniers bénéficient par ailleurs d'une formation aux pratiques agricoles intelligentes face au climat et à la gestion financière.

Un an après son lancement, le projet porte déjà ses fruits, comme en témoigne l'augmentation de la production horticole. Le projet envisage même de diversifier les activités et de soutenir l'apiculture, l'aquaculture, l'élevage de volailles et de chèvres, et la transformation de la pulpe d'arachide et de baobab. Ces premiers succès ont contribué à susciter l'intérêt des banques qui ont consenti des prêts pour l'installation de clôtures et proposé des services financiers. Autant d'éléments qui facilitent le développement d'une alternative durable aux moyens d'existence jusqu'ici générés par l'extraction d'or, la production de tabac et la fabrication de charbon de bois.

Catherine Paul

Reportage

Un avenir durable pour le karité en Afrique de l'Ouest : la solution est entre les mains d'agricultrices



« La restauration de la savane où poussent les arbres à karité permet de lutter contre la désertification progressive qui menace le Sahel ».

Dans une exploitation agricole reculée de l'État d'Oyo, au Nigeria, un groupe de femmes travaille dans les champs, dégageant de la poussière. Ces agricultrices sèment du maïs, du gombo, des épinards, des tomates et bien d'autres légumes qu'elles récolteront lors de prochaine saison sèche. Vêtues de vêtements et de foulards bigarrés, elles chantent en travaillant. Une scène typique de l'Afrique de l'Ouest rurale.

Le tableau est bien différent et plus inhabituel dans la ferme modèle Oke Oda, située dans l'ouest du pays, non loin de la frontière avec le Bénin. Ici, les femmes plantent leurs cultures à l'ombre de karités, selon une toute nouvelle approche d'agriculture durable mise en œuvre sur quatre hectares de terres. Tout comme d'autres bénéficiaires qui travaillent dans une autre exploitation, à 500 km à l'est de Tufa, dans l'État du Niger, ces femmes sont bien résolues à transformer leur vie et à pérenniser le secteur du karité. En outre, la restauration de la savane où poussent naturellement les arbres à karité permet de lutter contre la désertification progressive qui menace le Sahel.

« Le Nigeria, comme d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, est de plus en plus touché par les effets du changement climatique, comme la sécheresse et les effets du déboisement qui diminuent la production alimentaire », explique Cornelius Kakrabah, en charge du développement commercial et de la mise en œuvre des programmes à la Global Shea Alliance (GSA).

Le beurre de karité est utilisé pour la fabrication d'aliments et de cosmétiques vendus aux quatre coins du monde. La demande en noix de karité d'Afrique de l'Ouest a explosé, augmentant de 600 % au cours des 20 dernières années, mais les collecteurs de noix de karité – qui sont presque exclusivement des collectrices – se situent tout en bas de la chaîne de valeur. Ce travail ne leur rapporte donc pas plus de 75 dollars par an.

Au Nigeria, premier fournisseur mondial de noix de karité, environ 2,2 millions de femmes travaillent comme collectrices. Afin d'améliorer leurs moyens de subsistance et de pérenniser le secteur de la culture du karité, un projet d'une durée de deux ans, financé à hauteur de 245 000 euros (Developing A Resilient Shea Agroforestry Farm Model) a été lancé au titre de l'UE AMCC+. Il apparaît d'ores et déjà comme une réussite. Dans le cadre de celui-ci, cinquante-six femmes, issues de

coopératives locales, bénéficient d'une formation dans deux exploitations modèles. Une fois formées, elles transmettront leurs connaissances à environ 1500 femmes de communautés voisines.

« Ce projet est entièrement axé sur les collectrices de noix de karité », explique M. Kakrabah. « La saison du karité ne dure que quelques mois, de mai à août. En dehors de cette période de récolte, les femmes n'ont donc que très peu de travail. Ce projet leur garantit un travail et donc des revenus tout au long de l'année, aussi bien pendant qu'en dehors de la saison du karité. Elles cultivent en effet d'autres cultures sur les terres où poussent les karités. La culture mixte permet aux femmes de se procurer des revenus toute l'année tout en améliorant la conservation des sols. Les bénéficiaires sont également formées à l'apiculture, un plus qui leur procure des revenus supplémentaires tout en favorisant la pollinisation des cultures. »

Les ramasseuses de noix de karité appartiennent généralement à de grands ménages polygames et, dans certains États du Nigeria, la législation et les coutumes locales les empêchent d'être propriétaires des terres qu'elles cultivent. Les hommes ne participent généralement pas à la culture du karité, une activité réservée aux femmes qui doivent s'occuper de leurs enfants et payer les frais de scolarité et d'autres dépenses avec l'argent qu'elles tirent de la collecte des noix.

Khadijat Hassan, membre de la coopérative Asumali à Tufa, qui a été choisie pour participer au projet pilote, explique avec enthousiasme : « Nous avons été vraiment impressionnées par tout ce que nous avons appris. Nous avons ainsi appris la culture mixte et comment transférer nos connaissances à d'autres femmes. Nous aurons bientôt tout en main pour subvenir aux besoins de nos enfants et de notre famille, et apporter ainsi un soutien financier à nos maris. »

Martin Atkin

LE BAROMÈTRE DE L'UE AMCC+

L'AMCC/AMCC+ ET LE PACTE VERT POUR L'EUROPE

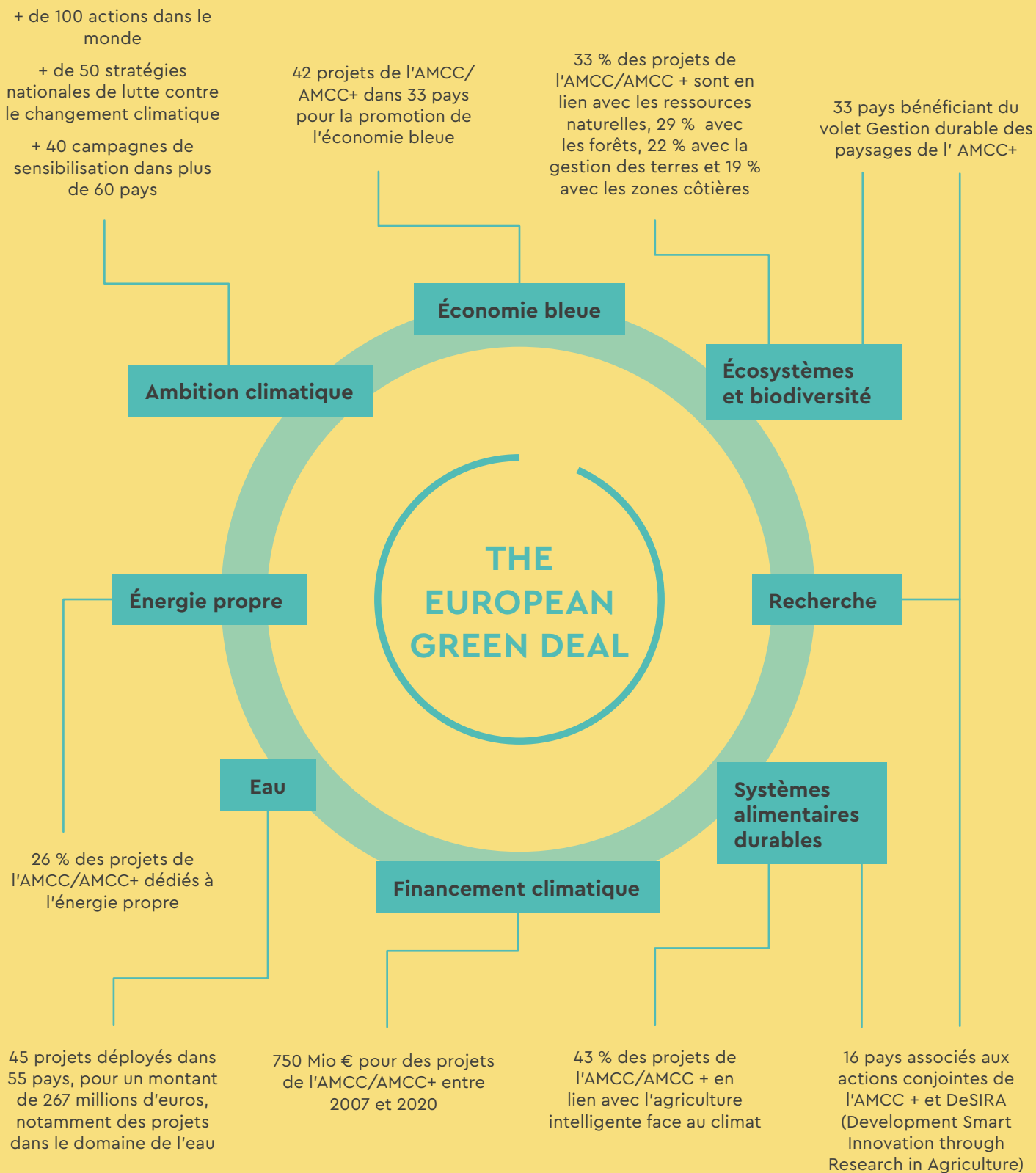
Au cours de la période 2021-2027, l'UE a pour ambition de consacrer à l'action climatique 35 % de son budget aux partenariats internationaux. L'objectif européen d'affecter 20 % du budget 2014-2020 à des projets et politiques liés au changement climatique a été atteint en ce qui concerne les actions extérieures, au titre du volet développement et coopération internationale de l'UE.

+ DE 80 PAYS

+ DE 100 ACTIONS

750 MILLIONS D'EUROS

ACTIONS DE L'AMCC/AMCC+ ET LE PACTE VERT POUR L'EUROPE

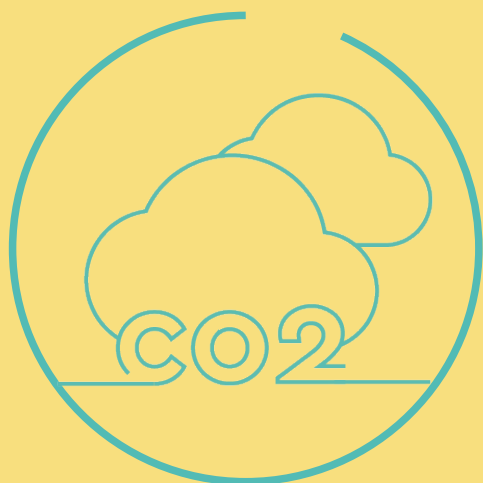


DOMAINES D'INTERVENTION DE L'AMCC/AMCC+

39 pays les moins avancés (PMA)

34 petits États insulaires en développement (PEID)





Les meilleures pratiques

Objectifs climatiques : dépasser absolument le statu quo

Exemple de reforestation durable pour les agriculteurs du Timor-Oriental

Les efforts et les objectifs des pays en vue de réduire de manière significative leurs émissions de gaz à effet de serre sont inscrits dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). Les CDN sont universelles : pratiquement tous les pays signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont en effet soumis leurs contributions. Les CDN regroupent deux types d'objectifs, les objectifs conditionnels et les objectifs inconditionnels; ces derniers étant ceux que le pays s'engage à atteindre, indépendamment d'une aide extérieure.

Face au poids de la pauvreté et de la dette, aux urgences liées au changement climatique et aux conséquences de la pandémie de COVID-19, la plupart des mesures conçues avant la situation de pandémie ne sont pas applicables au monde d'aujourd'hui ou ne répondent pas aux besoins des pays en développement. En l'état actuel des choses, il est clair que de nombreux pays ne seront pas en mesure de respecter les contributions déterminées au niveau national auxquelles elles se sont engagées au titre de l'accord de Paris.

Pour dépasser le statu quo et voir au-delà des priorités du PIB ou des objectifs à court terme, nous devons disposer de modèles économiques innovants. À cet égard, la coopération avec le secteur privé est incontestablement nécessaire. Toutefois, les efforts déployés par le passé pour s'attaquer aux causes de la marginalisation sociale et économique n'ont guère réussi à vaincre les schémas persistants de pauvreté et d'inégalité. Si les opérateurs privés sont appelés à assumer le rôle d'agents du développement, les objectifs de durabilité doivent être au cœur de leurs activités.

En raison de son statut de pays moins avancé et de petit État insulaire en développement, le Timor-Oriental n'était pas tenu de soumettre une CDN avec des objectifs spécifiques de réduction des émissions. Dans sa contribution, il met toutefois en avant le rôle clé de l'agriculture, de l'utilisation de l'énergie, ainsi que de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF) dans la trajectoire d'émission et indique que ces trois secteurs se prêtent à des mesures d'atténuation. Si le document annonce l'objectif, pour le pays, de créer des forêts productives, il souligne également les possibilités de conservation des forêts et d'amélioration et d'augmentation des stocks de carbone forestiers.

Un projet de l'AMCC+ a été lancé en 2020 au Timor-Oriental afin d'encourager, par le biais d'incitations économiques, les agriculteurs qui déploient à leur niveau des actions concrètes de lutte contre le changement climatique, notamment des activités de reboisement durable. Grâce à ce système, chaque arbre planté dans des zones de reboisement certifiées est pris en compte dans le calcul de la séquestration du carbone. Après une première sélection, les groupes forestiers intéressés bénéficient d'une formation technique et d'un suivi qui les aident à comprendre l'action dans le domaine du changement climatique et le fonctionnement des crédits carbone.

De telles initiatives peuvent s'accompagner d'un changement d'habitudes dans les communautés rurales et déboucher sur le lancement de nouvelles activités au bénéfice de l'économie locale. Pour s'assurer que les parties prenantes en retirent des bénéfices, voire les optimisent, l'AMCC+ soutiendra temporairement la mise en place d'un environnement institutionnel favorable et le

développement des capacités. Cependant, les pays en développement comme le Timor-Oriental devraient pouvoir bénéficier d'un dialogue plus étroit avec les partenaires internationaux, afin de développer de nouvelles connaissances et de tirer parti d'initiatives similaires, et de bénéficier d'une préférence sur les systèmes de crédits pour la séquestration de carbone récompensant leurs efforts de reforestation durable.

« Face au poids de la pauvreté et de la dette, aux urgences liées au changement climatique et aux conséquences de la pandémie de COVID-19, la plupart des mesures conçues avant la situation de pandémie ne répondent pas aux besoins des pays en développement. »



Geraldo Carreiro

L'UE AMCC+ L'ALLIANCE POUR UN MONDE QUI CHANGE

L'**Alliance mondiale contre le changement climatique Plus (UE AMCC+)** est une initiative phare de l'Union européenne qui aide les pays les plus vulnérables de la planète à relever le défi du changement climatique. Lancée en 2007, l'AMCC est devenue une initiative climatique majeure de l'UE, avec plus de 80 programmes en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes et dans le Pacifique.

Rejoignez notre communauté

<https://europa.eu/capacity4dev/gcca-community>

www.gcca.eu



GCCA+
THE GLOBAL CLIMATE CHANGE ALLIANCE PLUS INITIATIVE



#GCCAPLUS #EUCLIMATEACTION #EUGREENDEAL

SEPTEMBRE 2022

Cette publication est disponible uniquement sous format électronique. Elle a été préparée par la Facilité d'appui de l'UE AMCC+. Elle ne reflète pas l'opinion officielle de la CE ou des institutions de l'UE. La CE décline toute responsabilité quant à son contenu.